



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Public Works and Government Services / Travaux
publics et services gouvernementaux
Kingston Procurement
Des Acquisitions Kingston
86 Clarence Street, 2nd floor
Kingston
Ontario
K7L 1X3
Bid Fax: (613) 545-8067

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires
Address all inquires to:
Tammy.Weaver@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services / Travaux
publics et services gouvernementaux
Kingston Procurement
Des Acquisitions Kingston
86 Clarence Street, 2nd floor
Kingston
Ontario
K7L 1X3

Title - Sujet Liquid Chromatograph	
Solicitation No. - N° de l'invitation H4004-182964/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client H4004-18-2964	Date 2019-01-10
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$KIN-508-7663	
File No. - N° de dossier KIN-8-50115 (508)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-01-21	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Weaver, Tammy	Buyer Id - Id de l'acheteur kin508
Telephone No. - N° de téléphone (613) 484-1809 ()	FAX No. - N° de FAX (613) 545-8067
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Les questions suivantes ont été posées par des soumissionnaires potentiels :

1. Annexe « A » / Exigences matérielles / ix :

Mention : L'instrument doit être capable de fournir un débit de 0,010-5,000 mL/min par incréments de 0,001 mL/min.

[Le soumissionnaire potentiel propose que l'exigence soit] remplacée par : L'instrument doit être capable de fournir un débit de **0,010-2,000 mL/min** par incréments de 0,001 mL/min. Toutes les références subséquentes au débit de « 0,010-5,000 mL/min » doivent être remplacées par « 0,010-2,000 mL/min ».

Justification : Un instrument de chromatographie liquide ultra performance (UPLC) ne peut pas fournir un débit allant jusqu'à 5 mL/min aux limites de haute pression demandées (voir le point 'iii').

Réponse : Bien que des débits de 0,010 à 2,000 mL/min soient utilisés aux fins d'analyse, des débits plus élevés allant jusqu'à 5,000 mL/min sont nécessaires pour procéder à une purge de l'instrument. Aucun changement ne sera apporté aux exigences.

2. Annexe « A » / Exigences matérielles / xxv :

Mention : Le détecteur doit offrir au moins **six (6)** canaux pour les analyses à longueur d'ondes multiples.

[Le soumissionnaire potentiel propose que l'exigence soit] remplacée par : Le détecteur doit offrir au moins **huit (8)** canaux pour les analyses à longueur d'ondes multiples.

Réponse : Six (6) canaux ou plus sont suffisants pour satisfaire nos exigences. Aucun changement ne sera apporté aux exigences.

3. Annexe « A » / Exigences matérielles / xxi :

Mention : Le compartiment à colonnes doit être à régulation de température avec plage de service d'au moins 4 à 90 °C, une exactitude de **±1,0 °C** ou mieux et une stabilité de **±0,1 °C** ou mieux.

Demande : La Couronne accepterait-elle un compartiment à colonnes à régulation de température avec plage de service d'au moins 4 à 90 °C, une exactitude de température de **±0,5 °C** ou mieux et une stabilité de température de **±0,3 °C** ou mieux?

Justification : Comme la plage de variabilité de température est moindre, cela fournit une plage de température de fonctionnement plus restreinte pour le fonctionnement de l'instrument.

Par exemple : Pour un objectif visé de 10 °C, les exigences matérielles initiales donnent une plage de température potentielle globale de 8,9-11,1 °C. L'acceptation et l'ajout des modifications donneraient lieu à une plage de température potentielle globale plus restreinte, soit de 9,2-10,8 °C.

Réponse : Puisque l'exigence énoncée est « une exactitude de température de **±1,0 °C** ou mieux », une exactitude de température de **±0,5 °C** ou mieux serait acceptable. Quant à la stabilité de température, une valeur de **±0,3 °C** n'est pas acceptable puisque l'exigence est de **±0,1 °C** ou mieux. L'exactitude de température et la stabilité de température sont deux exigences distinctes et ne peuvent pas être prises en compte ensemble, comme le suggère le soumissionnaire potentiel. Aucun changement ne sera apporté aux exigences.